



# BARÈME D'HONORAIRES

## ARES 01

SAS au capital de 10 000€ - RCS Créteil 900 051 657

Siège social : 55 rue du Général de Gaulle 94350 VILLIERS-SUR-MARNE

Tel : 01 87 44 43 43 - E-mail : villierssurmarne@laforet.com

## Ventes – Barème à compter du 04 décembre 2023

### Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 1 à 149 999€	6.25%	7.5% maximum
De 150 000 à 299 999€	5.42%	6.5% maximum
De 300 000 à 399 999€	5%	6% maximum
De 400 000 à 499 999€	4.58%	5.5% maximum
À partir de 500 000€	4.17%	5% maximum

Les honoraires sont à la charge du VENDEUR sauf stipulation contraire prévue au mandat.

### Cas particulier :

**Vente interactive :** Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

### Autres prestations

#### Stationnement :

- Place de parking : 1 000€ TTC
- Box : 2 000€ TTC



## Locations – Barème à compter du 04 décembre 2023

### Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail</b>	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
<b>État des lieux d'entrée</b>	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
<b>Entremise et négociation</b>	150 € TTC	X

### Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Bail professionnel</b>	800€ TTC pour la rédaction du bail 210€ TTC pour l'état des lieux	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC
<b>Bail commercial</b>	800€ TTC pour la rédaction du bail 210€ TTC pour l'état des lieux	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC
<b>Bail stationnement (parking, garage...)</b>	150 € TTC	150 € TTC



# Gestion locative – Barème à compter du 04 décembre 2023

Agence Laforêt  
VILLIERS-SUR-MARNE

# FAVORIZ

## Prestations initiales :

	PACK ESSENTIEL 5% TTC	PACK SÉRÉNITÉ 6% TTC	PACK PREMIUM 7.5% TTC	PACK PREMIUM NEUF 9% TTC
--	--------------------------	-------------------------	--------------------------	-----------------------------

Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓	✓
Rédaction d'actes (avantage, renouvellement des baux)	✓	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓	✓	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (hors frais de procédure)	✓	✓	✓	✓

## Prestations annexes :

Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à disposition de documents)	30 € / an	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	25 € / facture	✓	✓	✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux	3% des travaux	✓	✓	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	150 € / sinistre	✓	✓	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / appel	✓	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	10 € / facture	✓	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	50 €	✓	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	5% des travaux	5% des travaux	✓	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	50 €	50 €	✓	✓
Représentation expertise suite à un sinistre	50 €	50 €	✓	✓
NEUF : Assistance à la livraison, suivi des réserves auprès du promoteur (parfait achèvement)	50 €	50 €	50 €	✓
NEUF : Gestion, suivi et contrôle des réserves dans le cadre de la garantie biennale et décennale	50 €	50 €	50 €	✓
NEUF : Représentation ou assistance à la première Assemblée Générale immeuble neuf	Sur devis	Sur devis	Sur devis	✓

## Nos produits d'assurances :

Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières)	2.20%	2.20%	2.20%	2.20%
---	-------	-------	-------	-------

\* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC

\*\* Coût global du pack à la charge du mandant incluant la rémunération de l'agence (hors assurances)